



## SOCIAL

Plus de 24 euros la bouteille de gaz ? Hausse importante pour un produit de première nécessité ? ► P. 2



## SOCIAL

Station-service : grève en Martinique et en Guadeloupe contre le projet de décret Lurel ► P. 3



## SOCIAL

Une nouvelle tempête d'hiver a traversé l'Europe ► P. 4

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

VENDREDI 27 DÉCEMBRE 2013

N° 17.800

## Projet de décret Lurel

# «CARBURANTS : PLUS DE 1000 EMPLOIS EN DANGER»

**Dans un communiqué diffusé hier à tous les médias, le Parti communiste réunionnais donne son point de vue sur les conséquences du projet de décret sur les prix des carburants, défendu par Victorin Lurel, ministre des Outre-mer.**

**L**e gouvernement travaille actuellement à un projet de décret sur la fixation des prix des carburants. Selon les informations disponibles, ce projet va diminuer la marge des compagnies pétrolières. Ces dernières décident de préserver leur bénéfice et de répercuter la diminution sur les marges des gérants des stations-service. En conséquence, les gérants, disent qu'ils sont dans l'obligation de licencier les pompistes et passer à l'automatisation pour maintenir leurs marges. Rappelons que dans notre île, toutes les stations-service sauf 6 sont la propriété des compagnies pétrolières. Ces dernières ont donc tout pouvoir pour fixer elles mêmes le niveau des marges des gérants des stations.

Pendant ce temps, le prix du gaz risque d'exploser. Le prix de la bonne-bonne est annoncé à plus de 24 euros pour dans moins d'une semaine.

De tels projets ont déjà provoqué plusieurs grèves à La Réunion. Actuellement, les stations services des



Les emplois de plus de 1000 pompistes sont menacés.

Antilles sont en grève illimitée.

Les Antillais protestent contre les menaces sur l'emploi des pompistes. A La Réunion, le projet de décret fait peser les mêmes menaces.

Le PCR propose donc que le gouvernement agisse pour faire la transparence sur les profits dégagés par les différents intermédiaires depuis l'extraction du pétrole jusqu'à son arrivée à La Réunion. C'est là que se trouvent d'importantes marges de manœuvre. Cela passe par donner de réels moyens d'investigation, et une réelle indépendance à l'Observatoire

des Prix et des Revenus, conformément à l'esprit de la loi proposée par Elie Hoarau.

En agissant ainsi, le gouvernement contribuera à faire baisser les prix,

sans remettre en cause plus de 1000 emplois à La Réunion.

Le Port, le 26 décembre 2013  
Pour le secrétariat général du PCR,  
Yvan Dejean

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès  
69<sup>e</sup> année

### DIRECTEURS DE PUBLICATION :

1944-1947 : Roger Bourdageau • 1947 - 1957 : Raymond Vergès • 1957 - 1964 : Paul Vergès • 1964 - 1974 : Bruny Payet • 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom • 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon • 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud • Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

### RÉDACTION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
EMAIL RÉDACTION : [temoignages@wanadoo.fr](mailto:temoignages@wanadoo.fr)  
SITE WEB : [www.temoignages.re](http://www.temoignages.re)

### ADMINISTRATION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
EMAIL AVIS, ABONNEMENT :  
[avis.temoignages@wanadoo.fr](mailto:avis.temoignages@wanadoo.fr)  
EMAIL PUBLICITÉ : [pub.tem@orange.fr](mailto:pub.tem@orange.fr)

## Édito

### Comment ne pas dénoncer la dérive gouvernementale contre les avantages des travailleurs ?

Il est arrivé ce que l'on craignait: des dizaines de milliers de travailleurs Réunionnais vont perdre 150 euros mensuel. Cela se passe sous un gouvernement dit de «gauche».

Les dernières discussions entre syndicats n'ont pas permis de sauver la prime COSPAR, soit 50 euros mensuels. Dans le cas où ce bonus n'a pas été intégré au salaire, les travailleurs qui percevaient ce supplément de revenu en seront privés dès le 1er janvier. Après avoir mis fin au RSTA, 100 euros par mois, il était prévisible qu'on allait aboutir à ce résultat. En tout cas rien n'a été fait par le gouvernement actuel pour sauver les 2 dispositifs.

Rappel: les Réunionnais manifestent en 2009 pour réclamer une compensation de revenu pour rattraper la cherté de la vie. Le gouvernement de l'époque et son ministre de l'Outre mer, Yves Jégo, s'accordent avec les manifestants pour compléter les revenus des travailleurs percevant jusqu'à 1,4 SMIC. Près de 70.000 personnes vont ainsi bénéficier une moyenne de 150 euros mensuels supplémentaires. Cela équivaut à un treizième mois. Cinq ans après, c'est fini!

Le gouvernement actuel et ses Députés ont été incapables de sauver cette compensation pour faire face à la vie chère, alors que l'Etat accorde 53% de supplément de traitement à ses agents. Si la vie est chère de 53%, elle l'est pour tout le monde. A moins d'être godillot, comment ne pas dénoncer une telle dérive contre les avantages des travailleurs aux revenus les plus modestes?

J.B.

### Après la fin du RSTA et celle annoncée du bonus COSPAR, nouvelle ponction sur le pouvoir d'achat?

## Plus de 24 euros : le prix de la bouteille de gaz va-t-il battre un record ?

La presse d'hier matin annonce une hausse importante du prix du gaz pour le 1er janvier prochain. Si elle se vérifie, cette nouvelle sera très mauvaise pour les plus pauvres, pour qui le prix du gaz est une part importante du budget.

**D**écidément, les mauvaises nouvelles s'accumulent en cette fin d'année. Il y a d'abord eu la suppression du RSTA avec pour effet la disparition de la prime de 100 euros des salaires à partir du mois de septembre.

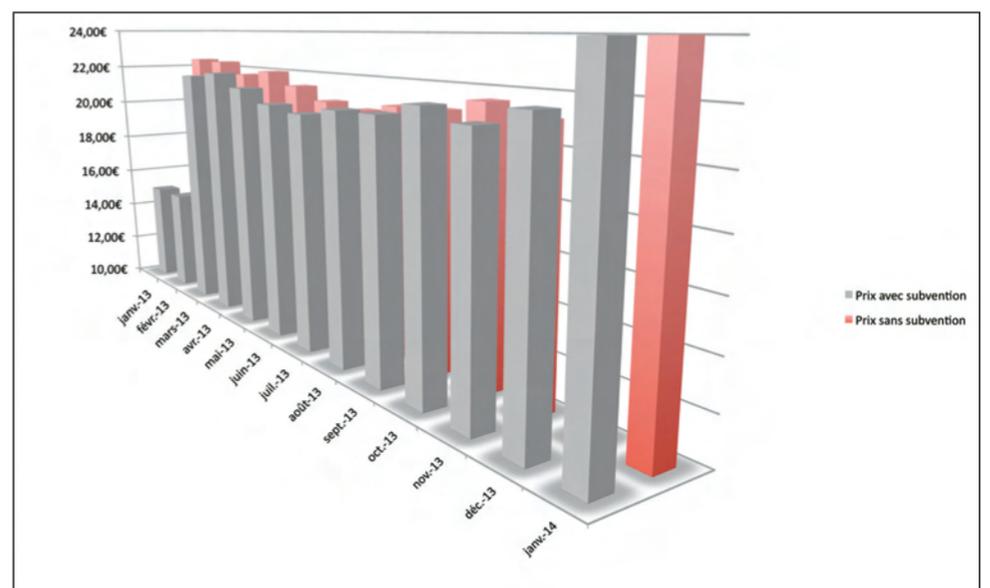
Il y eut ensuite la révélation le 12 décembre dernier d'une étude sur le chariot type. Mis en place par le gouvernement précédent en octobre 2008, cet échantillon de 40 produits de grande consommation a connu en 13 mois une hausse substantielle de 30%, c'est du jamais vu.

Cette semaine, la dernière rencontre de l'année entre syndicats et patronat sur le thème du bonus COSPAR a mal tourné. Suite au retrait de l'Etat du dispositif, se pose la question du devenir de cette prime de 50 euros. Pour des milliers de travailleurs, le bonus COSPAR n'est pas intégré dans le salaire. L'échec des négociations risque donc de signifier une perte nette de pouvoir d'achat de 50 euros.

Enfin, hier matin, "le Quotidien" annonçait à sa "une" ce titre sans équivoque: «le prix du gaz va exploser». Ce journal prévoit un prix de la bonbonne à 24 euros à partir du 1er janvier prochain. C'est une hausse brutale de plus de 10%.

Plus le revenu d'une famille est faible, plus la part du gaz dans son budget est importante. Ce sont donc les plus démunis qui vont être les plus durement touchés par cette hausse si elle se vérifie.

À La Réunion, le prix du gaz est fixé par l'Etat, en fonction des informations transmises par les compagnies pétrolières. Si l'Etat prend la décision de fixer



Voici l'évolution des prix de la bouteille de gaz en 2013. En janvier et février, la Région et le Conseil général subventionnaient les compagnies pétrolières pour qu'elles affichent un prix de 15 euros. À partir de mars, les Réunionnais ont de nouveau payé directement plein pot. Mais si elle se confirmait, la hausse à 24 euros du 1er janvier prochain amènerait le prix de la bouteille de gaz à un montant jamais atteint à La Réunion.



La bouteille de gaz est un produit de première nécessité à La Réunion. Va-t-elle augmenter d'un coup de 10% au lendemain des Fêtes?

le prix de la bouteille de gaz à plus de 24 euros, alors il montrera l'ampleur de l'échec du gouvernement dans sa lutte contre la vie chère. Car que représente les

quelques centimes qu'il veut arracher aux pétroliers au prix de la suppression de plus de 1.000 emplois, au regard d'une hausse de 10% d'un produit de première nécessité?

Au moment où le RSTA et la prime COSPAR disparaissent, ce serait un recul sans précédent du pouvoir d'achat des plus pauvres.

M.M.

## Les stations-service baissent le rideau

# Grève illimitée aux Antilles

**A La Réunion, les gérants des stations-service avaient assuré qu'il n'y aurait aucune grève jusqu'au 26 décembre, en Martinique, le président de l'Organisation professionnelle des gérants de stations-service (OPGSS) de la Guadeloupe, Patrick Collé, a annoncé une grève illimitée.**

**P**our Patrick Collé, les gérants des stations-service sont «les victimes du projet de décret» de Victorin Lurel, sur la réglementation des prix des carburants en outre-mer. Ce projet est dans la suite de celui de 2010, de l'ancienne ministre UMP de l'Outre-mer, Marie-Luce Penchard. Celui-ci devrait apporter «plus de transparence» dans la fixation du prix mensuel des carburants par les préfets des DOM.

### Griefs contre le ministre des Outre-mer

Les gérants de stations-service considèrent que «le ministre n'assure pas le lien social et traite le sujet du carburant de manière politique et le rend passionnel, alors que les gérants sont dans une logique purement économique et sociale». L'ensemble des compagnies pétrolières rejettent cette réforme qui porterait, selon eux, atteinte à leurs marges et remettant en question les locataires-gérants de leurs stations-ser-

vice. Cette réforme menace les emplois de pompistes, car comme l'a expliqué Patrick Collé, «les compagnies (pétrolières) nous ont envoyé un courrier où elles ont mis en application leurs menaces: si, toutefois, le décret est appliqué au 1er janvier, vous êtes virés». Face à cette situation, les gérants ont fait le point avec le ministre Victorin Lurel, lors d'une réunion, le 18 décembre. A la sortie, Patrick Collé a accusé le ministre de les avoir «une fois de plus baladés. Il s'est moqué de nous, il a jeté l'opprobre sur

la profession. Il n'a répondu à aucune question qui était à l'ordre du jour. Nous lui avons demandé de combien allait baisser le prix à la pompe, il ne nous a pas répondu. Il ne nous a pas non plus répondu sur comment il allait protéger le statut de nos entreprises. Nous sommes allés rue Oudinot pour rien», a cité le quotidien «France-Antilles».

### Grève illimitée

Suite à leur assemblée générale, les gérants de stations-service de la Guadeloupe ont décidé lundi 23 soir, de fermer leurs entreprises «après les fêtes de Noël» pour protester contre ce projet de décret. «Nous avons pris la décision de fermer nos entreprises après les fêtes de Noël», a annoncé le président de l'Organisation professionnelle des gérants de stations-service (OPGSS) de la Guadeloupe. Ce dernier a tenu à ajouter: «Ce sera une grève illimitée», à compter du 26 décembre. Les stations seront donc fermées en Gua-



**Aux Antilles, les gérants de stations-service ont décidé de baisser le rideau aujourd'hui pour une durée illimitée.**

deloupe, en Martinique et en Guyane, concernant La Réunion, Patrick Collé n'a pas mentionné le département dans l'appel.

A La Réunion, le mouvement de grève du 10 décembre et la rumeur du 12 décembre ont mit en évidence la tension qu'il règne autour de la question des carburants. D'ailleurs, la filière a évoqué le 22 décembre, sur le site CarburantDOM.com, que «face aux inquiétudes et malgré les promesses de concer-

tation faites à la filière au plus haut niveau de l'Etat, le Ministère des Outre Mers semble vouloir poursuivre à marche forcée la mise en place du décret». Ajoutant que «si ces projets du Ministère des Outre Mer provoquent le désordre, ils ne répondent pas aux bonnes questions», de fait, «dans cette incertitude complète, les risques de fragilisation de la filière carburants qui génère aujourd'hui des milliers d'emplois sont réels».

## Di sak na pou di

### La NRL et la responsabilité du gouvernement

**L**a Région Réunion défend le projet de construction d'une nouvelle route du littoral pharaonique, une véritable autoroute sur la mer à 2 X 3 voies estimée à 1,660 milliards. Pour lancer les travaux, la Région a demandé au gouvernement de pouvoir déroger aux interdictions protégeant un certain nombre d'espèces marines et terrestres qui pourraient être gravement impactées par un tel chantier. On pouvait espérer que la puissance publique prendrait en compte la protection de la biodiversité réunionnaise, l'une des plus riches mais aussi des plus fragiles de la planète.

Il n'en est rien, les arrêtés viennent d'être publiés dans la plus grande discrétion. Désormais la Région Réunion est autorisée, selon les termes de l'arrêté, à détruire, altérer ou dégrader les sites de reproduction d'une ving-

taine de mammifères marins dont la Baleine à Bosse, figurant sur la liste des espèces menacées d'extinction (Convention internationale CITES) et le Grand Dauphin de l'Indo-Pacifique espèce considérée comme en danger d'extinction par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).

La Région est aussi autorisée à détruire, altérer, ou dégrader les sites de reproduction de deux espèces de tortues marines, dont la tortue verte, en danger d'extinction et la tortue Carette, en danger critique d'extinction selon l'UICN.

La décision gouvernementale permet aussi à la Région «la capture ou l'enlèvement, la destruction, et le transport de spécimen» de huit espèces d'oiseaux protégés comme le Pétrel de Barau, espèce classée en danger d'extinction sur la liste

rouge de l'UICN. Toutes les instances environnementales, réunionnaises et nationales, ont donné un avis défavorable au projet actuel de la Région, la décision gouvernementale qui va à l'encontre de l'avis du Conseil National de la Protection de la Nature du 24 juin 2013, est donc aujourd'hui lourde de conséquences, elle conforte le lobby du tout automobile qui règne sans partage sur notre île depuis plus de quarante ans.

Mais il n'est pas sûr qu'il ait le dernier mot, les associations environnementales vont pouvoir attaquer devant le tribunal ces arrêtés scandaleux et, espérons-le, faire respecter le patrimoine naturel et la biodiversité de La Réunion dont ce gouvernement se montre si peu soucieux.

Jean-Pierre Marchau  
Collectif Non à la NRL

**OU VE PA SA OUT KAZ ?  
BEN POURTAN LA RÉNYON  
LÉ KOM OUT KAZ !**

**11 déchèteries près de chez vous pour déposer gratuitement et tous les jours vos déchets recyclables. AGISSONS ! ALLONS EN DÉCHÈTERIE !**

**TCO** Pour tout renseignement, [www.tco.re](http://www.tco.re) ou le numéro Vert **0800 605 605**

Plusieurs morts et d'importants dégâts matériels

## Dirk s'est invité à Noël

**En Europe, la tempête «Dirk» a contraint des milliers de personnes à réveillonner à la bougie, le jour de Noël. La perturbation a entraîné des pluies diluviennes qui ont entravé le réseau électrique, plongeant 120.000 foyers dans le noir en France et entraîné d'importants dégâts matériels.**

Plusieurs personnes ont perdu la vie lors de cette catastrophe. Dans le sud-ouest de l'Angleterre, où un homme s'est noyé dans le Devon, un marin russe est porté disparu depuis lundi soir au large de Brest (Finistère). Deux personnes ont été retrouvées noyées dans des cours d'eau lundi et deux autres personnes ont perdu la vie dans des accidents de voiture liés au mauvais temps.

### D'importantes perturbations

L'Angleterre et le nord-ouest de la France ont été fortement touchés par la tempête, avec des rafales à près de 120 km/h par certains endroits. Plusieurs départements français étaient encore en vigilance orange, mercredi 25, comme les Alpes-de-Haute-Provence, les Hautes-Alpes, les Alpes-Maritimes et le Var. Dans ce département, les habitants font face à une forte crue, ainsi que dans les départements bretons comme le Finistère - en particulier les villes de Morlaix, Chateaulin et Quimperlé -, le Morbihan et l'Ille-et-Vilaine. Des inondations entre Morlaix et Brest et la chute d'une dizaine d'arbres entre Morlaix et Saint-Brieuc ont entraîné l'annulation d'une vingtaine de trains, affectant quelque 400 voyageurs.

La situation s'est apaisée en Angleterre bien que les vents continuent à souffler fort en Irlande du Nord et en Ecosse. Tandis qu'aux Pays-Bas, les services de ferries ont été interrompus dans le nord et des bâtiments ont été endommagés, dont le Philips Stadion d'Eindhoven, a révélé l'Agence France Presse. En Espagne, un train local est légèrement sorti des voies

à faible vitesse lundi soir en Galice (nord-ouest), et l'aéroport de la ville basque de Bilbao a annulé six vols à destination de Paris, Saint-Jacques de Compostelle, Barcelone et Madrid.

Face aux vents violents et la dégradation des conditions météorologiques, un avion en provenance de Madrid a dû faire demi-tour et un autre en provenance de Séville a été détourné vers Barcelone. Au Portugal, 13 des 18 districts étaient placés sous alerte orange et les zones côtières des districts de Lisbonne et de Santarém (centre) étaient sous alerte rouge en raison d'une forte agitation maritime, avec des vagues pouvant atteindre 7,5 mètres.

### Des tempêtes à Noël

Depuis quelques années, le nord de l'Europe subit des tempêtes violentes, entraînant des dégâts matériels et des pertes humaines. L'an dernier, la France faisait face à des pluies diluviennes, deux ans après le passage de Xynthia, en 2010. Cette dépression météorologique frappe plusieurs pays européens, dont la Belgique, l'Allemagne, la Suisse, le Danemark, la Suède et la France, où les vitesses maximales de vent sur le littoral sont de près de 160 km/h. En France, la tempête a provoqué plus de 2 milliards d'euros de dommages et la mort de 47 personnes.

La situation actuelle rappelle la tempête de 1999, Lothar, en raison des vents à terre qui soufflent en rafales, au minimum à 100 km/h et des vents moyens, en mer, de près de 100km/h. Cependant pour Pascal Scaviner, chef des prévisions chez Meteo Consult, interviewé par MetroNews, Lothar ne peut pas être comparé à Dirk, qui est une



Depuis Lothar en 1999 (notre photo), les tempêtes d'hiver sont de plus en plus fréquentes dans l'hémisphère Nord.

perturbation tempétueuse. Ce type de tempête classique arrive entre une et deux fois par an. «Pour Dirk, nous sommes dans un courant de sud-ouest assez doux et le centre de dépression se situe au nord

de l'Ecosse contrairement à Lothar où le centre était en France» a expliqué ce dernier. Ajoutant que «Lothar avait provoqué des pointes de vent à 160km/h alors que Dirk se contentera de 100km/h».

### L'Europe de plus en plus impactée

Selon l'Agence européenne pour l'environnement, «la rapidité des changements se déroulant dans toutes les régions d'Europe» entraînera des dommages de plus en plus coûteux. Les impacts et la vulnérabilité en Europe vont peser car l'Europe connaît «des températures moyennes plus élevées et une diminution des précipitations dans les régions méridionales», a expliqué l'agence.

Parallèlement, les températures augmentent en Europe du Nord, si bien que la calotte glaciaire du Groenland, les glaces de l'Océan Arctique et de nombreux glaciers en Europe fondent à vue d'œil. L'Arctique se réchauffe plus vite que les autres régions. D'après une centaine de simulations menées depuis trois ans dans le cadre du projet Euro-Cordex, des experts de 27 instituts de recherche dont le CNRS, Météo-France et le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) en France, sont parvenus à «préciser les projections».

Ces recherches menées dans le cadre de la rédaction du dernier rapport des experts du GIEC, ont permis de ramener ces projections «à l'échelle des impacts du changement climatique et des mesures d'adaptation pouvant être prises par les responsables politiques et les industriels», a expliqué à l'AFP Robert Vautard, spécialiste des simulations climatiques au CNRS. «Les pluies intenses vont augmenter partout en Europe», a expliqué Robert Vautard et les périodes sèches également, conduisant à des inondations dévastatrices à prévoir.

# Otè!

**In komansman! Pars aprésa na ankor dé shoz ki fo fèr**

*Zéléksyon minisipal i ariv: kandida an kantité é anpliské sa bann list lé long konm in zour na poin dopin. Zélu osi i an mank ar pa, dépi lo mèr, an pasan par bann ladzoin, bann délégué kominoté d'komine, épi bann sinp konséyé, kisoï konséyé lo mazorité, épi konséyé le lopoziyon. Bon pou sa mèm! Mé na in késtyon mi pans demoun i dovré poz azot dann zot kèr. Kèl késtyon? In késtyon pou an savoir si sa lé itil pou lo péi. Myé ksa, késtyon pou savoir si zot nora lé moiyn pou shanj lé shoz dan la Rényon.*

*Répons pou lo promyé késtyon: mi pans zot lé itil avèk zot kalité épi zot défo, bien itil o sinonsa pa tro, mé i fo pa ni obli konm di lo kont, sé la loi ki di kosa zot i pé fé é kosa zot i pé pa fé. Donk zot i pé pa fé in n'afèr demoun i di lé bon, si dann zot konpétans na poin so n'afèr konmsa. In mèr la pa in dépité, li la pa non pli lo gouvèrman. Donk kan in pé, dann zot kanpagn, i di zot va fé si, zot va fé la, lé riskab si zot lé pa bien informé sa la pa dann zot konpétans. A moins ké zot i pans demoun i atann ki di in n'afèr konmsa, alor zot i di mèm si zot i koné zot i gingn ar pa tienbo promès.*

*Sak moin nana pou di dmoun sé kan zot i vot pou lo mèr, zot i vot pa pou in konséyé zénéral. Zot i vot pa nonpli pou in dépité, ni in prézidan, donk si zot i vé zot i vot touzour pou in zèl koupé. Lé konmsa é pa otroman... Dakor, mé dann la sityasion ni lé, mi domann amoin si in n'afèr konmsa i pé donn anou satisfaksion. Mi pans pa sé lo ka! Pars kosa nou la bien bézoin koméla? In bonpé z'afèr; mé an parmi ni pé trouv dé-troi zafèr bien nésésèr: travay pou d'moun, sa lé bien nésésèr. La kaz pou d'moun? Sa nou la bézoin. Bate la mizèr atèr? Sa in n'afèr sèryé sa. In bon lédikasyon pou marmay? Sa i mank anou sa zordi.*

*Mi oi lo parti i domann in sèl asanblé avèk lo bann pouvoir konsèy zénéral épi konsèy réjyonal, Mi pans sa sé in bon komansman pou fé avans lé shoz, dann in bon sans pou nou. In komansman, pars apré na ankor dé shoz ki fo fèr.*

Justin